

# Conseil Analyse Risques Entreprises

## Son parcours au sein de la Maison des Professions Libérales de Montpellier

### De Paris à Montpellier

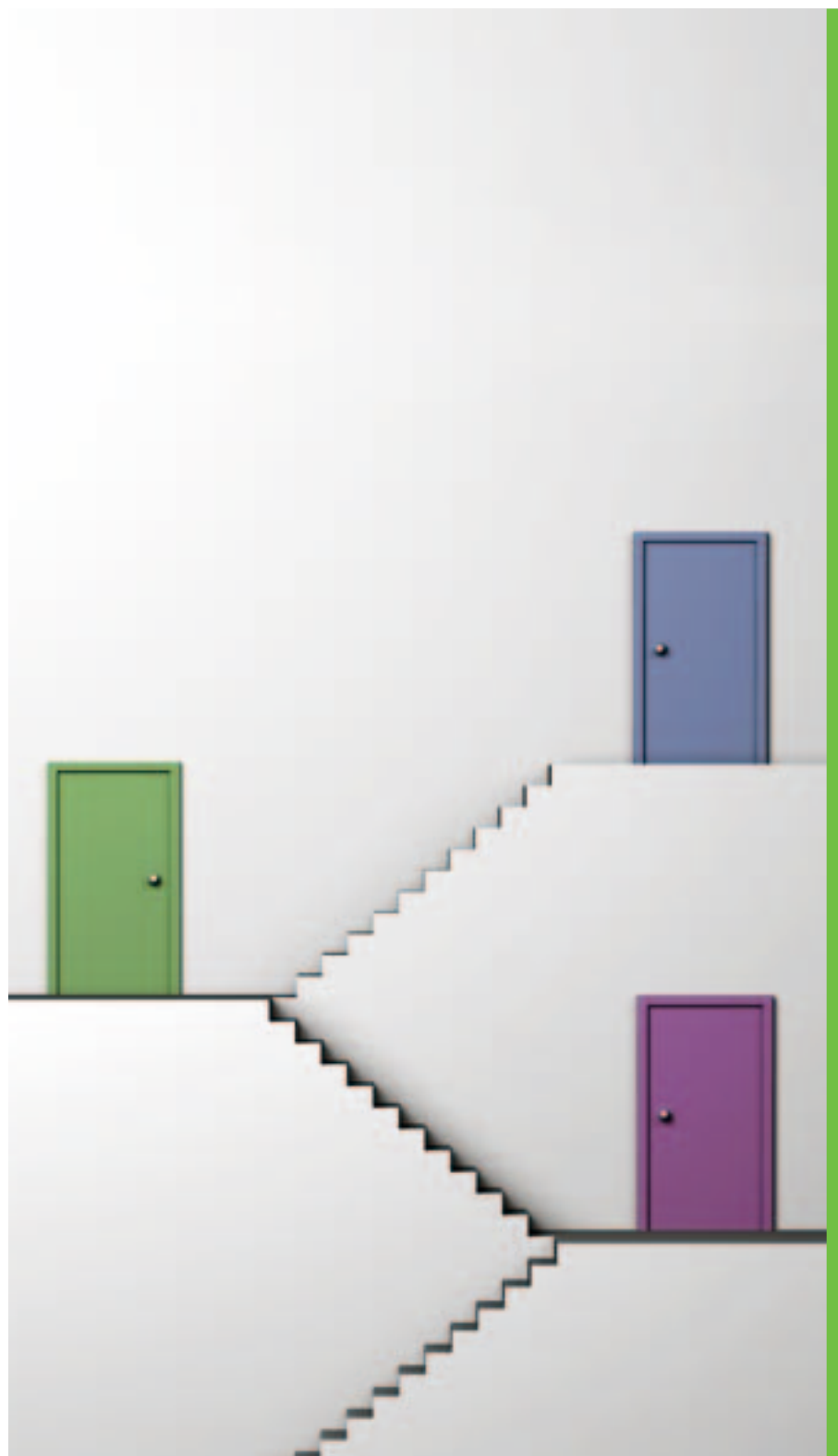
Une solide formation dans le domaine financier, un poste sur Paris et une envie de tout changer.

Philippe Labrosse souhaite s'installer à titre individuel en tant que consultant au service d'une clientèle d'entreprises. Alors il ne fait pas les choses à moitié, et en matière de changement, il change tout. Il change de statut, de métier et de région. Pour s'installer à Montpellier. Un choix qui s'est imposé à lui.

C'est par un concours de circonstances que ce consultant en devenir arrivera à la Maison des Professions Libérales de Montpellier. De son aveu même, c'est en examinant la liste des organismes pouvant l'orienter et le conseiller dans son installation qu'il découvre son existence.

### Rencontre avec l'ORIFF-PL

Philippe Labrosse se déplace, se présente, explique sa demande et est alors orienté sur l'ORIFF-PL où il s'inscrit à la réunion d'information au statut de professionnel libéral, réunion qui se déroule sur site, tous les mercredis matins. Sa rencontre avec Jean Marc Jallet, qui anime cette réunion, va être déterminante pour son installation. Outre le statut du professionnel libéral, l'intervenant explique aux personnes présentes le rôle de l'ORIFF-PL et des autres organismes hébergés dans les



# Conseil Analyse Risques Entreprises

locaux de la Maison des Professions Libérales. L'ORIFF-PL a été créé afin de donner aux futurs professionnels libéraux les outils logistiques pour débiter leur activité dans de bonnes conditions. Ses principales missions auprès des créateurs et/ou repreneurs d'entreprises libérales étant outre l'information, l'accompagnement et la formation.

## Le pied à l'étrier

Ainsi, Philippe Labrosse s'aperçoit que la Maison des Professions Libérales est à même de répondre à sa première attente. Elle lui propose en effet de bénéficier de la "Plateforme de Développement des Professions Libérales". Un lieu d'accueil, d'accompagnement et d'appui des nouveaux professionnels libéraux, un lieu essentiel dans le cadre de leur début d'activité.

Son but avoué ? Aider et faciliter le développement des entrepreneurs sous statut libéral et renforcer les chances de succès des entreprises de moins de 3 ans d'ancienneté. Comment ? En mettant à leur disposition un espace professionnel qui, tout en évitant l'isolement, permet aux nouveaux entrepreneurs de séparer activité professionnelle et vie privée.

*"L'avantage essentiel que j'ai pu apprécier, c'est que les moyens logistiques mis à ma disposition étaient opérationnels immédiatement, en terme d'équipements mobiliers, informatiques et télématiques, Internet...".* Une réelle base technique à partir de laquelle, Philippe Labrosse va pouvoir travailler et développer son activité dans de bonnes conditions.

## Philippe Labrosse ou le choix d'un nouveau départ

Une fois installé, Philippe qui a gardé d'excellents contacts dans de nombreuses sociétés sur Paris et à travers toute la France, œuvre à reconstituer son réseau afin de développer sa jeune entreprise.

Il s'installe en tant que consultant et va intervenir, en apportant ses services, auprès d'une clientèle de chefs d'entreprises de toutes tailles et de tous secteurs d'activités. Il leur propose une offre commerciale prenant en compte les tenants et aboutissants économique - financiers entrant dans le cadre d'échanges commerciaux.

Ainsi, alors que le chef d'entreprise connaît l'adéquation Produits/Marché de son secteur d'activité, il souhaite adosser son développement industriel à une information complémentaire, information portant sur la qualité économique et financière de sa relation client et/ou fournisseur à venir ou à développer.

C'est pourquoi, cette offre de Philippe a pour but de rendre compte, par une analyse conjoncturelle et structurelle, de la rentabilité et de la solvabilité d'une relation commerciale intégrée à un projet industriel. Cela impose de cerner, en premier lieu, le secteur économique sur lequel évolue cette relation et en deuxième lieu de finaliser une analyse financière de projet dont la démarche est de se limiter à des projets productifs ayant une durée de vie déterminée (entrée en relation pour un contrat annuel) et/ou un niveau de production constant après une phase de

montée en puissance (projet industriel à moyen terme).

Pour cela, les deux types d'outils ou d'instruments utilisés sont les outils comptables et de mathématiques financières, permettant d'analyser les ratios de rentabilité finalisés par les flux de trésorerie, et de quantifier la structure et l'endettement afin de déterminer si la solvabilité de la relation future est à même d'assurer ses propres besoins de financement.

## Information et Formation

Philippe s'installe ainsi dans sa nouvelle activité tout en n'oubliant pas de bénéficier des nombreux avantages liés à la Maison des Professions Libérales.

Après la première réunion d'information suivie à l'ORIFF-PL, et dès son installation, il s'attellera à compléter sa formation, en suivant sur place de nombreux stages traitant de la gestion au quotidien de l'activité du libéral ainsi que de la fiscalité et des questions juridiques et sociales soulevées.

Parallèlement, à son activité principale, il décide de développer une activité complémentaire. Pour cela, il intègre le parcours de professionnalisation du Formateur Consultant organisé par la CSFC LR, la Chambre Syndicale des Formateurs Consultants du Languedoc Roussillon.

*"Une nouvelle réglementation est en train de se mettre en place. Etre agréé, par ce type d'organisme en qualité de membre, impose une légitimité certaine entrant dans le cadre du respect de la charte de déontologie établie par la CSFC. Un gage de sérieux et de professionnalisme. Pour ma part,*

# Conseil Analyse Risques Entreprises

Un jour avec un...



*je suis intimement persuadé qu'à terme, la formation est un domaine qui est appelé à se développer sur des sujets aussi divers que le développement durable, les nouvelles normes, et la gestion du risque".*

Ainsi, Philippe Labrosse a élaboré une offre scindée en trois modules, Initiation - Développement - Expert. Une offre proposée à une population allant des personnes intégrées aux services clients (ventes) et fournisseurs (achats), aux crédits - managers, risk -

managers et directeurs financiers souhaitant compléter leur expérience professionnelle quotidienne par une formation entrant dans le cadre de l'évolution des différents critères d'analyses spécifiques du risque économique et financier sur leur secteur activité.

## **Zone Mermoz - Castelnaud**

Après douze mois fatidiques, le bail des locaux mis à disposition au sein de la Maison des Profession Libérales étant limité dans le temps, début 2009,

Philippe Labrosse choisira de domicilier son cabinet sur la toute jeune Zone Mermoz - Le Millénaire à Castelnaud, non loin de la rue Alfred Nobel où se situe la Maison des Professions Libérales de Montpellier.

Ainsi donc, de la Maison des Professions Libérales de Montpellier au Parc Jean Mermoz de Castelnaud, le libéral peut s'épanouir en toute quiétude et confort, dans un cadre logistique aux infrastructures opérationnelles.

# Conseil Analyse Risques Entreprises

## Le stage de 3 jours à l'ORIFF-PL, un must :

### Premier jour : La gestion au quotidien

- Relation avec la clientèle, les partenaires, les tiers, le personnel
- Connaître les principes de base d'une fiscalité libérale
- Optimiser la gestion administrative
- Connaître les obligations comptables et fiscales
- Faire les meilleurs choix fiscaux et juridiques

### Deuxième jour : La fiscalité

- Les règles fiscales : BNC, BIC
- Les associations agréées
- Le véhicule professionnel
- La déclaration de revenu professionnel (2035, 2036)
- La taxe professionnelle et autres taxes
- Les relations avec l'administration fiscale
- Les recours
- La TVA

### Troisième journée :

#### Questions juridiques et sociales

1. Le droit de la famille : le régime matrimonial, la succession, la donation
2. Les structures juridiques des entreprises libérales : l'exercice individuel, le partage de moyens, la société d'exercice
3. Le principe de calcul des cotisations obligatoires et des assurances complémentaires (retraite, prévoyance)

## L'ORIFF organise à Montpellier, Nîmes, Carcassonne et Perpignan, des réunions d'information et de formation sur :

- Sur le statut du professionnel libéral, ses caractéristiques
- Sur l'exercice libéral et ses obligations comptables, fiscales, juridiques et sociales
- Sur les aides à la création d'entreprise

**À Nîmes :** Le jeudi de 14h00 à 16h00 - Sur inscription au 04.66.04.91.23

**À Montpellier :** Le mercredi de 9h00 à 12h00 - Sur inscription au 04.67.69.75.14

**À Perpignan :** Le mardi de 15h00 à 17h00 - Sur inscription au 04.68.61.27.95

**À Carcassonne :** Un lundi sur deux de 14h00 à 16h00 - Sur inscription au 04.68.61.27.95

### Vous informe et vous aide lors d'un accueil individuel en partenariat avec l'URSSAF :

- . A remplir vos imprimés de début d'activité
- . Dans vos démarches

**À Montpellier :** Le 2ème et 4ème mardi de chaque mois de 14h00 à 17h00 sur RDV - Inscription au 04.67.69.75.14

**À Nîmes :** Chaque jeudi après-midi sur RDV - Inscription au 04.66.04.91.16

**À Béziers :** Le 2ème et 4ème mardi de chaque mois de 09h00 à 12h00 sur RDV - Inscription au 04.67.35.52.58

Un jour avec un...

## La plate-forme de la Maison des Professions Libérales de Montpellier c'est :

- 5 bureaux de 9 à 13 m<sup>2</sup> équipés d'un ordinateur, d'une alarme et avec Internet ADSL avec possibilités de photocopies et de fax
- Un bail de 6 mois, renouvelable une fois, mais sans domiciliation
- Un loyer de 175 € par mois
- Une grande amplitude horaire : de 8h à 20h en semaine.

Intéressé ? Contacter Sylvie HAMZA au 04.67.69.75.14